



DIRECTION DU
RENFORCEMENT DES
CAPACITES

-
Partenariat avec les Universités
pour la recherche et le
développement en matière
douanière

(PICARD)
28 – 30 septembre 2009

-
4^{ème} Conférence
-

Bruxelles, le 23 novembre 2009.

1er jour

1. La quatrième Conférence sur le Partenariat avec les Universités pour la recherche et le développement en matière douanière (PICARD) s'est tenue à San Jose (Costa Rica) du 28 au 30 septembre 2009 grâce à l'hospitalité de l'Université du Costa Rica. Elle a réuni près de 200 délégués représentant les Membres de l'OMD, le monde universitaire, les donateurs et d'autres parties intéressées.
2. Cet événement, qui a connu un succès considérable, était consacré aux programmes universitaires relatifs à la douane et aux recherches sur des sujets liés à la douane. Il a permis de réunir de nombreux universitaires et représentants des douanes des six régions de l'OMD. Beaucoup de participants (35 % de leur nombre total) provenaient de la Région Amériques-Caraïbes.
3. Les principaux points débattus lors de la Conférence de 2009 ont été les suivants :
 - La procédure de reconnaissance par l'OMD des programmes universitaires sur la douane basés sur les normes professionnelles PICARD ;
 - La croissance du réseau INCU et les programmes universitaires existants en relation avec la douane ;
 - Les projets de recherche liés à la douane.
4. L'ordre du jour de la Conférence est joint en Annexe 1.
5. La Conférence a été co-présidée par le Professeur David Widdowson, Président du Réseau universitaire international d'étude des questions douanières (INCUI) et par le Professeur Jhon Fonseca, de l'Université du Costa Rica (UCR).

6. La plupart des documents de recherche présentée lors de la Conférence ont été incorporés à la sixième édition du Journal mondial de la douane, qui peut être téléchargé gratuitement à l'adresse suivante : www.worldcustomsjournal.org.

Allocutions d'ouverture

7. Bien que le Secrétaire général, M. Kunio Mikuriya, n'ait pas été en mesure de participer à la Conférence, il a envoyé un message aux délégués. Ce message est reproduit ci-dessous.
8. “ L'OMD a le plaisir d'accueillir conjointement la Conférence PICARD 2009 de l'OMD, en coopération avec nos partenaires du monde universitaire. La qualité de la recherche est un élément crucial du développement à venir de nos sociétés basées sur la connaissance, car c'est d'elle que dépend notre capacité à prendre des décisions et c'est aussi grâce à elle que nous serons en mesure de répondre aux défis du 21^{ème} siècle. Les thèmes retenus pour la conférence ne pouvaient pas être mieux choisis pour nous, qui recherchons des solutions susceptibles de nous aider à gérer les conséquences de plusieurs problèmes planétaires, comme la crise financière, la protection de l'environnement et la multiplication des accords régionaux de commerce. Le Costa Rica constitue à cet égard le lieu idéal pour une telle conférence, car son administration des douanes est un modèle en matière de modernisation douanière et bénéficie d'un soutien politique appuyé. Je l'invite donc à partager avec les autres pays de la région les leçons tirées de ses expériences et de ses réussites. En raison d'engagements pris à une date antérieure, je ne peux pas être présent avec vous aujourd'hui mais j'ai la certitude que les débats qui se tiendront lors de cette conférence ouvriront la voie à de nouveaux succès.”
9. *M. Lars Karlsson*, Directeur du renforcement des capacités a souhaité la bienvenue à l'ensemble des délégués, a remercié dans le même temps les organisateurs de la Conférence (Université du Costa Rica, gouvernement du Costa Rica et INCU), a encouragé toutes les institutions à participer plus activement au Programme PICARD, et a annoncé le sujet de la Conférence Picard pour cette année, à savoir l'impact de la crise financière sur la douane.
10. Dans son discours d'ouverture, la Vice-ministre du commerce extérieur du Costa Rica, *Mme. Amparo Pacheco Oreamuno*, a souligné l'importance de la gestion des risques dans la douane pour faciliter le commerce légal et juguler les transactions illégales. Elle a indiqué que l'une des initiatives prises pour atteindre cet objectif consistait à mettre en place un programme professionnel en vue de combattre la fraude et ses causes. Elle a également rappelé que les règles permettant de lutter contre la fraude et contre la contrebande devaient être transparentes pour le secteur public comme pour le secteur privé.
11. Le Vice-président en charge des recherches à l'Université du Costa Rica (UCR), *M. Henning Jensen*, a souligné dans son intervention l'importance capitale de l'enseignement dans tous les domaines politiques. Cette réflexion est au cœur des motifs qui ont justifié la création de l'UCR. M. Jensen note que l'université est la principale institution chargée de promouvoir et de protéger des actions basées sur la connaissance qui ouvrent la voie à l'instauration d'une démocratie davantage participative et à l'édification d'une économie plus solide. Il a souligné le rôle des valeurs civiles et de la société civile, indiquant que le Costa Rica est aujourd'hui, en Amérique centrale, à la pointe des études sur le développement et sur la mondialisation. Après avoir félicité les organisateurs pour avoir assuré la tenue d'un événement qui a permis à des personnes provenant du monde entier d'échanger leurs idées, M. Jensen s'est dit comblé de voir

l'élaboration au sein de l'université d'un nouveau paradigme du commerce international équitable.

12. Le Directeur général des douanes du Costa Rica, *M. Desiderio Soto Sequeira*, a indiqué que les thèmes qui devaient être débattus durant la Conférence étaient d'une importance capitale pour le Costa Rica. Il a constaté que le Costa Rica se montrait très attentif à sa politique en matière de commerce extérieur, s'agissant notamment de sa participation à l'OMD, des négociations sur le libre-échange, de la politique commune en matière de commerce extérieur et des négociations régionales. La politique du Costa Rica se caractérise principalement par la promotion des investissements directs de l'étranger et la volonté de ne pas fausser les échanges. Les principales exportations de sucre, de viande de bœuf, de bananes et de café sont destinées à 140 pays différents, assurant ainsi la diversification de la politique commerciale du Costa Rica. Le vice-ministre a également fait savoir que le Costa Rica avait conclu des accords de libre-échange avec les États-Unis et Panama, et qu'un accord avec la Chine était en passe d'être signé avant la fin de l'année. 80% des échanges du Costa Rica seraient couverts par ces accords. Il a souligné que, l'enseignement étant intégré à la politique gouvernementale, la Conférence PICARD est cruciale pour la douane comme pour l'Université, qui prépare de jeunes professionnels à travailler sur les questions douanières et commerciales.
13. Le Président par intérim du Costa Rica, *M. Francisco Antonio Pacheco Fernandez*, a souhaité à tous les participants la bienvenue au Costa Rica. Il a essentiellement abordé dans son discours les questions du référendum, qui constitue un moyen efficace de résoudre les problèmes à l'intérieur du pays (il faisait référence à la conclusion de l'accord de libre-échange États-Unis-Costa Rica), et de l'éthique, qui reste un défi majeur pour la douane. Il a indiqué qu'au Costa Rica, les évolutions du commerce extérieur s'accompagnaient de débats publics animés dans les grands médias et au sein de la population. Bien que le quotidien de la douane devienne de plus en plus complexe, des simplifications s'imposent aujourd'hui. Il a souligné le rôle de l'éthique pour la douane, compte tenu notamment du sentiment général, dans la population, que la douane est mêlée au milieu du crime organisé. C'est pourquoi il est aujourd'hui prioritaire de permettre le développement d'entreprises sûres, sécurisées et respectueuses de la loi. Le Président par intérim a précisé que les changements interviendraient lorsque la société serait prête et, puisque le Costa Rica dispose de ressources humaines considérables présentant des qualités extraordinaires, il s'est dit convaincu qu'un événement tel que la Conférence PICARD était de nature à contribuer à ce changement.
14. Après la pause-café, le *Professeur Jhon Fonseca* (Université du Costa Rica) a souhaité au nom des organisateurs la bienvenue à tous les participants, rappelant quel était l'objectif majeur de la Conférence ; apporter des solutions pour les problèmes douaniers, développer de nouvelles mesures et élaborer des comparaisons entre les pays.
15. Le *Professeur David Widdowson*, Président de l'INCU (Université de Canberra) a expliqué comment l'INCU travaillait avec l'OMD sur les besoins exprimés par les Membres et il a rappelé qu'il serait utile de disposer de davantage d'informations concernant les types de recherches universitaires dont les Membres ont besoin pour atteindre leurs objectifs. Il a souligné qu'à l'occasion de la crise financière mondiale, dont l'impact sur le commerce international a été phénoménal, la douane avait dû jouer un rôle important pour raffermir l'économie mondiale. A cet égard, le Journal mondial de la douane constitue une plate-forme de choix, les recherches universitaires et les observations qui y sont publiées étant susceptibles d'aider la communauté douanière dans son processus de prise de décision.

Présentations de l'OMD

16. *M. Lars Karlsson* a présenté un exposé concernant la stratégie et les programmes de l'OMD en matière de renforcement des capacités. Il a souligné qu'au-delà des éléments traditionnels du renforcement des capacités, tels que la modernisation et la réforme de la douane ou l'élaboration de capacités institutionnelles susceptibles d'entraîner un changement, il était nécessaire que les responsables politiques assument leur rôle directeur et s'engagent tout en s'appropriant le processus.
17. D'après lui, il est toujours impératif d'avoir une vision globale de la manière dont la modernisation d'une organisation doit être conduite, ce qui n'a pas été le cas par le passé. Une approche structurée, reposant sur les meilleures pratiques, est donc également nécessaire pour montrer la voie vers une mise en œuvre réussie.
18. *M. Karlsson* a décrit la composition et les projets de la Direction de l'OMD chargée du renforcement des capacités et de son Comité. Ce sont les Bureaux régionaux de l'OMD chargés du renforcement des capacités (BRRC) qui assument un rôle essentiel en matière de renforcement des capacités dans les régions. Ces bureaux ont pour fonction de planifier, coordonner et soutenir les Membres dans les régions ainsi que la recherche. Il rappelle qu'il existe en outre 16 centres régionaux de formation et que des centres supplémentaires seraient nécessaires dans la Région des Amériques et du Moyen-Orient.
19. Il a également signalé l'existence d'une plate-forme informatique d'apprentissage et de trois autres programmes majeurs : le Programme Columbus, PICARD et une plate-forme d'interaction. Tous ces programmes sont gratuitement mis à la disposition des Membres. Le Programme Columbus a été lancé en 2006. On dénombre aujourd'hui 112 parties ayant intégré le programme et 157 parties qui se sont engagées à la mise en œuvre du Cadre de normes SAFE. La phase de diagnostic a été menée à bien dans 110 pays, 80 pays se trouvent, trois programmes régionaux ont été élaborés et trois pays sont en cours d'évaluation.
20. Le Programme PICARD est un programme de recherche et de développement des ressources humaines, fonctionnant de pair avec l'INCU. *M. Karlsson* a rappelé tout particulièrement l'existence du programme sur l'éthique, indiquant que l'OMD avait élaboré des normes en matière d'éthique (Déclaration d'Arusha) et des outils pour soutenir ce programme, et il a jugé essentiel de toujours veiller à intégrer les mesures d'éthique aux programmes de réforme et de modernisation douanières. L'OMD soutient dans le monde entier un certain nombre de projets liés à l'éthique et l'étape suivante consistera à impliquer le secteur privé dans des projets pilotes mis en œuvre dans les pays Membres (par exemple, le Costa Rica et le Guatemala ont déjà lancé des projets pilotes).
21. Les objectifs fixés pour l'avenir consistent à multiplier les mesures liées à la facilitation des échanges et à accorder davantage d'attention aux questions liées à la technologie et à l'éthique. Les besoins existants concernent la coordination des donateurs, la formation des ressources humaines, les outils d'évaluation et le recours à des approches systématiques. L'OMD s'efforce d'adopter de nouveaux modèles qui soient à la fois cohérents et durables et intègrent des activités de recherche et de développement. Le monde universitaire est invité à cet égard à apporter sa contribution.
22. Les débats se sont concentrés sur la question du financement par les donateurs et sur les possibilités d'obtenir de tels financements aux fins des processus de modernisation douanière. Il a été proposé de mener à bien des travaux de recherche sur la facilitation des échanges afin de montrer aux pays, aux dirigeants politiques et à la communauté

internationale des donateurs que la réforme et la modernisation de la douane constituent des investissements rentables pour le futur. Les universitaires ont également regretté de ne pas avoir accès aux renseignements publiés sur le site Web réservé aux Membres. Le secteur privé a demandé si la question de l'éthique concernait à la fois le secteur public et le secteur privé. Les délégués se sont en outre déclarés intéressés par les mesures régionales d'enseignement prises en Afrique.

23. Mme. *Riitta Passi* (Direction du renforcement des capacités de l'OMD) a présenté un exposé sur la Procédure de reconnaissance de l'OMD et les normes professionnelles PICARD, comprenant un aperçu général du processus de reconnaissance (procédures de demande et d'agrément). Elle a fait savoir que l'OMD avait à ce jour reçu six demandes et que toutes devraient être définitivement traitées d'ici à la fin de l'année. Cet exposé a suscité un certain nombre de questions parmi l'auditoire. L'Université de Zambie s'est dite intéressée par le programme d'assistance aux universités, sous la forme de programmes de jumelage consacrés au personnel enseignant, aux cours, à la formation et à l'élaboration des programmes. Un participant du secteur privé originaire des États-Unis (UCLA) a proposé d'évaluer la possibilité de mettre en place un programme de stages réciproques entre l'université et la douane, de manière à permettre à chacune des deux parties de bénéficier de l'expérience de l'autre. Il a suggéré de conférer un caractère obligatoire à ces stages. Cette proposition a obtenu le soutien de l'auditoire.

2^{ème} jour

Présentations de l'OMD (*suite*)

24. Mme. *Riitta Passi* a fourni un aperçu du Programme de l'OMD sur les cadres. Elle a indiqué que dans le cadre du suivi de la Conférence sur le dialogue mondial en matière de renforcement des capacités (Londres, 4-5 octobre 2008), le Secrétariat de l'OMD avait été prié de coordonner la mise en place et la rédaction de directives et de modèles normalisés sur le développement du personnel de direction et d'encadrement destinés aux responsables futurs et actuels et ce, afin d'aider les Membres dans ce domaine.

Afin de répondre à cette demande, l'OMD a mis en place un projet réunissant des experts du monde universitaire, du secteur privé et des administrations Membres et destiné à tirer profit des meilleures capacités et compétences ainsi qu'à intégrer les dernières exigences et tendances en matière de développement du personnel de direction et d'encadrement de la douane. Ce groupe d'experts a estimé que les connaissances et les capacités exigées pour l'encadrement dans le Programme de l'OMD sur les cadres devaient être modifiées en vue de répondre aux normes professionnelles PICARD.

Le premier atelier pilote consacré au développement des cadres devrait se tenir en Éthiopie (ERCA) à la fin du mois d'octobre 2009.

L'OMD soutient également ses Membres à travers le Programme de bourses et le Recueil visant à développer le renforcement des capacités – un guide présentant les principales techniques de gestion.

25. Mme. *Mariya Polner* (Unité de l'OMD chargée de la recherche et des stratégies) a présenté les résultats de l'Opération Demeter (Initiative Douanes vertes), qui a été mise en œuvre conjointement par 64 administrations des douanes afin d'intercepter les déplacements transfrontières de déchets dangereux. Cet exposé a retenu toute l'attention de l'auditoire, dont les questions ont principalement porté sur d'autres types de

déchets (navires en fin de vie) négligés durant l'opération, les autres initiatives environnementales prises par l'OMD et les administrations des douanes ou encore le rôle des États-Unis et des principaux pays de destination.

Présentations

26. *M. Mikhail Kashubsky*, Secrétaire du Réseau universitaire international d'étude des questions douanières (INCU), a présenté un aperçu de l'INCU et de ses Membres. Il a indiqué que son rôle principal consistait à surveiller les normes et la diffusion des informations. A ce jour, 67 institutions (30 universités et cercles de réflexion ainsi que 37 autres institutions de 46 pays différents) sont membres du réseau. Les évolutions récentes survenues dans le réseau comprennent notamment l'adoption de directives sur les programmes, la publication de cinq éditions du Journal mondial de la douane (JMD) et l'adoption de directives à l'intention des membres de l'INCU. M. Kashubsky a souligné que les universités, les instituts de recherche et les organes liés à la douane pouvaient gratuitement devenir membres de l'INCU. Les membres bénéficient d'un accès à un vaste réseau, d'informations et de mises à jour régulières, de conférences, d'annonces gratuites sur des cours et des recherches et d'un abonnement au JMD.
27. Les présentations du Professeur *Jhon Fonseca* (Université du Costa Rica), de M. *Paul Hilaire* (Secrétaire permanent de la CDI), du Professeur *David Widdowson* (Université de Canberra) et de M. *Stephane Lauwick* (Université du Havre) ont été consacrées aux différents programmes liés à la douane ainsi qu'à leur développement et à la reconnaissance de ces programmes par les autres universités. M. Hilaire s'est attaché à décrire les évolutions intervenues dans le réseau ainsi que dans la Région Caraïbe. La reconnaissance des compétences est un sujet très important et M. Lauwick a fait part sur ce thème de l'expérience de l'Université du Havre. Le Professeur Widdowson a brièvement présenté les programmes proposés par l'Université de Canberra. Il a également évoqué la question de la reconnaissance des enseignements préalables dans le contexte de la législation australienne.

Table ronde

28. L'essentiel des débats s'est concentré sur la question de la reconnaissance et notamment sur ses aspects financiers (les coûts des enseignements préalables pour le gouvernement et les coûts de la procédure de reconnaissance). La question des ressources humaines et du manque de formateurs qualifiés est également jugée essentielle en matière d'enseignement.

Accords régionaux de commerce : un point de vue africain concernant les enjeux des politiques et stratégies futures de la douane

29. Au nom de la Commission de l'Union africaine, *M. Chiza Charles N. Chimuya*, a évoqué le problème de la multiplication des accords régionaux de commerce (ARC). Il a souligné que les ARC obligeaient la douane à relever de nouveaux défis, en matière par exemple de détermination du prix de transfert, de chevauchement des communautés économiques régionales (problème des règles d'origine) ou encore d'éthique douanière (incitation à la corruption plus forte). D'après lui, il conviendrait à l'avenir de recentrer les ARC pour mieux les adapter à la société, de traiter la question des ressources et de la coopération entre les services, et de recourir davantage aux solutions technologiques.

30. Durant la table ronde, le *Professeur Michael Wolfgang*, de l'Université de Münster, a suggéré d'impliquer la douane dans les négociations sur les ALE. Cette implication est jugée déterminante car les décideurs en matière de politique commerciale ne perçoivent pas complètement les problèmes opérationnels qui accompagnent les déplacements transfrontières de marchandises. Il a estimé par ailleurs que les ARC étaient dangereux pour les entreprises, les règles d'origine devenant de plus en plus complexes en raison du chevauchement des accords.

Union douanière de l'UE : de l'intégration régionale économique à l'action unique sur la scène commerciale mondiale

31. Dans leur exposé commun, *M. Jean-Michel Grave* et *Mme Tiina Satuli* de la DG TAXUD (Commission européenne) ont retracé l'évolution de l'Union douanière européenne. Après avoir présenté les unions douanières d'un point de vue juridique et économique, ils se sont efforcés de lier les éléments théoriques aux évolutions actuelles. Après avoir présenté un bref aperçu du GATT et de l'UE, ils ont livré aux délégués une analyse des évolutions récentes survenues concernant le code des douanes communautaire et sa mise en œuvre. L'accent a été particulièrement mis sur le rôle de la CE au niveau international, et notamment au sein de l'OMC. Ils ont souligné en conclusion qu'un équilibre devrait être trouvé entre la législation et les outils de mise en œuvre. Parmi les principales questions qui entourent la création et / ou le développement d'une Union douanière, trois d'entre elles ont particulièrement retenu l'attention : l'objectif (quelle taille devrait faire l'Union) ; les limites de l'Union aux termes de l'Art. XXIV ; et l'importance du choix des partenaires appropriés.
32. Les débats se sont concentrés sur la question de la discussion du matériel pédagogique disponible sur l'élaboration de la politique douanière de l'UE depuis 1999 et sur la position de l'UE vis-à-vis de l'Amérique centrale. Les problèmes liés aux ressources humaines et à l'éthique ont également été abordés.

Mesures de relance et législation de l'OMC sur les subventions récemment adoptées

33. Le Docteur *Santiago Ibanez Marsilla*, de l'Université de Valence (Espagne), a présenté un exposé sur la nécessité d'une intervention de l'État pour les entreprises courant un risque de faillite. Il a livré une analyse juridique de la législation adoptée par l'OMC en matière de subventions et des mesures concomitantes. Il a également évoqué une intervention sur une disposition de l'OCDE et sur la notion de « mauvaises subventions ». M. Marsilla a mis en avant des cas où les mécanismes de règlement des différends de l'OMC pouvaient être employés et d'autres où il était impossible d'y recourir. En conclusion, il a relevé la position forte des États-Unis sur la question des subventions et des éléments qui faussent la concurrence ; que le marché était parfois défaillant (impliquant un changement nécessaire de la quantification du remède en fonction des coûts occasionnés par les dégâts causés) ; et qu'il était nécessaire de disposer d'un régime international de subventions dans le secteur des services (à l'occasion de la crise économique actuelle, les banques en faillite ont reçu des aides de l'État qui ont faussé le marché puisque ces banques étaient en concurrence avec des institutions financières saines).

3^{ème} jour

Programmes de sécurité de la chaîne logistique et administration des frontières

34. Le Docteur *Maureen Irish* (Université de Windsor, Canada) a présenté les résultats de son étude sur les accords de reconnaissance mutuelle entre les États-Unis et le Canada. Elle a soumis un aperçu détaillé du Programme de Partenaires en Protection, lancé par l'Agence de services frontaliers du Canada. Elle a mis en exergue les problèmes nés de la conclusion d'un accord de reconnaissance mutuelle avec les États-Unis. Elle a par exemple souligné une éventuelle infraction à l'Article I du GATT (principe de la Nation la plus favorisée) et à l'Article XXI (sécurité nationale). La question des avantages, envisagée du point de vue des entreprises, a également été abordée.

Mise en œuvre du Programme Picard Programme en Argentine

35. Le Docteur *Guilhermo Villanova* (Argentine) a fait part de l'expérience acquise par son administration dans le processus de réforme. La modernisation de la douane argentine a commencé il y a cinq ans. Cette modernisation s'opère au niveau de l'encadrement comme au niveau opérationnel. M. Villanova a attiré l'attention de l'auditoire sur l'enseignement professionnel délivré par l'institut où les fonctionnaires de la douane ont pu développer leur expertise dans des domaines comme l'analyse des risques, le dressage canin, la détection de faux documents, etc.

Gestion des risques en matière douanière – Résultats préliminaires d'une enquête mondiale

36. *M. Juha Hintsa* a présenté un exposé concernant les résultats préliminaires de l'enquête sur la gestion des risques en matière douanière, enquête effectuée par l'Université de Lausanne. 24 administrations des douanes ont pris part à l'enquête. Ce projet a été lancé en septembre 2008 et devrait prendre fin en février 2011. Les principaux résultats portent sur les obstacles principaux ou moins importants empêchant les opérations de gestion des risques ainsi que sur les avantages éventuels d'une utilisation du système. Des documents sur la gestion des risques sont actuellement en cours d'examen ; l'étape suivante consistera à créer un manuel contenant 100 bonnes pratiques de gestion des risques et d'effectuer 10 études approfondies de gestion des risques.

Contrôles aux frontières d'engins terroristes ayant une activité nuisible de nature radiologique, biologique et chimique

37. Dans son exposé sur les substances radiologiques, biologiques et chimiques qui pourraient entrer dans la fabrication de bombes sales et autres engins nuisibles, le Docteur *Carsten Weerth*, de la douane allemande, a noté qu'en dépit de la surveillance des mouvements transfrontières de ces substances par un certain nombre d'organismes internationaux et nationaux, le niveau de coopération entre ces organismes demeure faible. En outre, l'attention se porte en priorité sur les armes nucléaires et non sur les armes biologiques et chimiques. Après avoir examiné plusieurs possibilités de détection des substances biologiques et chimiques, M. Weerth a appelé l'OMD à formuler une recommandation pour sensibiliser aux dangers radiologiques et il a proposé de recourir à l'utilisation dans les conteneurs d'une boîte noire intelligente capable d'enregistrer toute modification de la pression et de la température à l'intérieur du conteneur susceptible d'indiquer que la sécurité est menacée.

38. Les échanges ont été très animés et ont notamment porté sur l'Article XXI du GATT et sur la question de la proportionnalité, auquel a succédé un débat sur la coopération entre les différents services. Il a été demandé au Docteur Irish s'il fallait considérer l'Article XXI comme obsolète compte tenu des nouvelles conditions de sécurité qui ont prévalu après le 11/9 et s'il serait possible d'examiner cet Article dans l'hypothèse où la sécurité nationale deviendrait à l'ordre du jour. La douane du Panama a proposé d'apporter son expérience en matière de prévention de la contrebande des armes biologiques et chimiques, cette administration ayant œuvré avec une certaine réussite dans ce domaine. L'un des délégués a également soulevé le problème de l'impact de la crise financière sur la gestion des risques.

Parvenir à une utilisation efficace des ressources par les administrations des douanes dans un environnement économique morose : examen critique

39. *Le Docteur Michael Haughton* (Université Wilfrid Laurier) a présenté les résultats de l'étude réalisée avec le Docteur *Sapna Isotupa*. La principale interrogation concernait la façon pour la douane d'utiliser au mieux ses ressources limitées en vue de remplir les objectifs qui lui ont été confiés. Pendant l'étude, plusieurs mesures destinées à améliorer l'efficacité des ressources ont été examinées. Cet examen reposait sur l'hypothèse selon laquelle les deux éléments moteurs pour l'efficacité des ressources étaient 1) une plus grande participation de la communauté commerciale des importateurs / exportateurs dans les programmes douaniers relatifs au commerce et la sécurité (par exemple, les programmes d'opérateurs économiques agréés (OEA) et 2) la diminution des coûts nécessaires aux opérations de sécurité. Parmi les mesures examinées, figurent la reconnaissance mutuelle des programmes d'OEA, la communication interne et externe de la douane et la gestion des files d'attente aux frontières.

L'étude sur le temps nécessaire à la mainlevée : l'expérience de la douane dans la Région Asie / Pacifique

40. *M. Shujie Zhang* (BRRC Asie / Pacifique) a présenté une étude de cas concernant la façon d'appliquer les outils de l'OMD à la facilitation des échanges. L'étude de l'OMD sur le temps nécessaire à la mainlevée, qui constitue une méthode systématique et normalisée de mesurer la durée nécessaire à la mainlevée de marchandises, peut considérablement aider la douane à évaluer son efficacité, à identifier les problèmes et à trouver d'éventuelles solutions pour améliorer les dédouanements. Elle peut servir d'indice effectif mesurant la qualité du dédouanement ou la facilitation des échanges. L'OMD a assuré la promotion de cette étude et a mis en œuvre de nombreux efforts pour élaborer des directives ainsi que le logiciel. Malheureusement, cet outil n'a pas été largement adopté par la communauté douanière internationale. En Asie / Pacifique, plusieurs programmes d'études sur le temps nécessaire à la mainlevée seront mis en œuvre à l'échelon national et régional. A partir des expériences réelles des administrations Membres, le document procède à un examen empirique des principaux aspects de l'étude sur le temps nécessaire à la mainlevée comme les raisons justifiant un recours à cette étude, les problèmes de mise en œuvre de la méthode et les principales recommandations politiques à l'attention de la douane dans d'autres régions.

Impact du taux de change sur l'origine des marchandises – peut-on être certain de l'exactitude d'une preuve de l'origine lors d'une crise économique ?

41. *M. Cezary Sowinsky* (Université d'économie de Varsovie) a présenté les résultats de l'étude examinant l'influence d'une variation rapide des taux de change sur l'origine des marchandises produites dans l'UE et exportées vers la République d'Afrique du Sud. Cette étude s'interroge quant à la crédibilité des déclarations d'origine à long terme dans l'UE lors d'une crise économique, compte tenu de leur incidence sur le taux de change. Un modèle simplifié de produit fabriqué dans l'UE et exporté vers l'Afrique du Sud a été construit. Le modèle de produit, auquel était appliqué le taux de change en vigueur au début de l'année 2008, a rempli les critères d'origine permettant de bénéficier d'un traitement préférentiel sur les importations vers l'Afrique du Sud, dans le cadre de l'accord UE – Afrique du Sud. Le modèle de produit se composait d'un certain nombre d'éléments acquis / produits ou importés au niveau local. Les prix des éléments importés sont établis par contrat en devises étrangères. Les prix des éléments et du produit final demeurent constants pour toute la période soumise à l'analyse. Après avoir appliqué les taux de change pour les devises sélectionnées et les droits à l'exportation, il a été établi qu'en cas d'instabilité des taux de change, il était extrêmement facile de frauder et ce, sans même commettre d'actes délibérés dans ce sens.

Observations finales

42. Deux Protocoles d'accord ont été conclus (OMD/Académie des douanes de l'Ukraine et OMD/INCU) en vue de promouvoir la coopération pour le développement d'un enseignement et d'une recherche applicables au niveau mondial.
43. *M. Lars Karlsson* et le *Professeur David Widdowson* clôturent la Conférence en soulignant tous deux le succès de cet événement et son intérêt pour tous les participants. Ils remercient le gouvernement du Costa Rica et l'Université du Costa Rica pour avoir accueilli la Conférence et permis sa tenue.
-